

# M É M O

# O F F I

**Publié le 18 novembre 2008**

## **Le visage des Lavalois**



**Pierre Vallée,**  
*maire*

En juillet dernier, plusieurs d'entre vous ont reçu un appel téléphonique vous demandant de vous exprimer sur Sainte-Brigitte-de-Laval. 500 citoyens adultes ont répondu aux diverses questions ce qui a permis de mieux connaître le profil des Lavalois. Ce sondage est un outil fort pertinent dans la planification de la Municipalité afin de mieux connaître sa population et ses attentes.

### **Profil sociodémographique**

La population Lavaloise est plus jeune que celle du Québec. La moyenne d'âge est de 38,8 versus 41,7 pour l'ensemble du Québec. De plus, 72 % des adultes sont sur le marché du travail dont la forte majorité à temps plein. Les retraités représentent 19 % de la population. Le revenu des ménages est plus élevé que la moyenne québécoise. 46 % des répondants habitent Sainte-Brigitte-de-Laval depuis moins de dix ans et sont à 90 % propriétaires.

### **Numéro 9**

- 1** Mot du maire
- 2** Conseil municipal
- 4** Loisirs
- 5** PGMR
- 7** Sécurité publique
- 8** Divers

De ces données, il ressort quatre grands profils de citoyens soit :

- La jeune famille prospère (41 %)
- Le Lavalois de souche (19%)
- Le citoyen exigeant (28 %)
- Le rebelle engagé (12 %)

Il s'agit bien entendu d'une caractérisation sommaire. Il se peut qu'un « Lavalois de souche » soit considéré dans la catégorie « jeune famille prospère ». Les répondants ont été catégorisés en fonction de leurs traits dominants.

### **Qu'est-ce qu'une jeune famille prospère ?**

Une grande majorité de notre population entre dans cette catégorie. Elle est majoritairement âgée entre 18 et 44 ans, a des enfants de moins de 18 ans, un revenu supérieur à 60 000 \$, une scolarité de niveau collégial et habite Sainte-Brigitte-de-Laval depuis moins de dix ans. Cela décrit bien nos nouveaux arrivants. Ce qui se dégage de cette clientèle est qu'elle est à 93 % très satisfaite des services municipaux. Ses priorités sont le réseau routier et les équipements sportifs. Leur souhait est d'être mieux informée sur les activités offertes par la municipalité.

Nos Lavalois de souche sont aussi très satisfaits des services municipaux. Une caractéristique de nos citoyens exigeant est une insistance encore plus particulière sur les infrastructures de loisirs et le réseau routier.

### **Les moyens de communications**

Les répondants de toutes catégories nous indiquent vouloir être plus informés. Vous

# CONSEIL MUNICIPAL

nous indiquez que le moyen de communication à privilégier est le journal local (Info Mémo dans le Lavalois) à 54 % ainsi que l'envoi d'un dépliant à votre résidence.

Afin de répondre à ce souhait, la Municipalité publiera quatre fois par année, à compter de 2009, un bulletin municipal autre que celui publié dans le Lavalois. Celui-ci mettra en lumière les projets et services municipaux et les activités offertes par la Municipalité, notamment au niveau des loisirs et des organismes.

De plus, nous avons développé un nouveau site Internet avec une section «Nouvelles» mise à jour hebdomadairement. Faites-en votre page d'accueil pour être bien informé!

Finalement, nous avons offert une table ronde aux citoyens afin qu'ils puissent nous livrer leur perception de Sainte-Brigitte-de-Laval et leurs attentes.

## Vos priorités

Le service auquel vous accordez la plus grande importance pour assurer la qualité de vie de votre municipalité est la sécurité publique.

Le service qui reçoit le plus haut taux de satisfaction est celui des travaux publics. Que ce soit la collecte sélective, le déneigement ou la propreté des rues, vous manifestez une grande satisfaction face à ces dimensions des travaux publics. Le déneigement et l'entretien des rues sont d'ailleurs vos priorités dans ce domaine.

En matière de loisirs vous privilégiez, entre autres, les parcs et espaces verts, les activités offertes ainsi que les équipements sportifs et de loisirs.

Les trois grandes priorités qui ressortent sont l'amélioration des routes, une plus grande offre d'activités de loisirs pour les jeunes et une amélioration des équipements sportifs.

## Que retenons-nous de cet exercice?

Tout d'abord, la composition de la population Lavaloise change et se voit fortement teintée par les jeunes familles. Toutefois, il est primordial de savoir qu'en dépit des différences entre les quatre groupes, les attentes sont assez homogènes. Le conseil municipal perçoit bien les

attentes de la population en général et en tient compte dans l'élaboration de la planification stratégique de la



Pierre Vallée, maire

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal aura lieu à 20 h au Centre communautaire Le Trivent, les lundis 8 décembre 2008 et 12 janvier 2009. La séance extraordinaire portant sur le budget 2009 aura lieu le mardi 9 décembre, à 20 h, au Centre communautaire Le Trivent.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil lors des dernières séances. Le livre des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consulté à la mairie, au 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

## Séance ordinaire du 14 octobre 2008

### **Dépôt des soumissions pour la vidange, le transport et la disposition des boues des fosses septiques et octroi du contrat**

Afin de poursuivre la vidange des fosses septiques sur le territoire, la Municipalité a octroyé un contrat de quatre (4) ans à *Gaudreau Environnement Inc.*

### **Acceptation et autorisation de signature - contrat hivernal et estival pour l'avenue Sainte-Brigitte, secteur sud, avec le ministère des Transports du Québec**

À la demande du ministère des Transports, la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval sera responsable, contre rémunération, de l'entretien hivernal (15 octobre et 15 avril) et estival (15 avril au 1<sup>er</sup> mai) sur un parcours de 6,493 km de l'avenue Sainte-Brigitte, et ce, pour les trois (3) prochaines années.

# CONSEIL MUNICIPAL

## **Demande de remboursement au ministère des Transports du Québec - dépenses pour l'entretien et la réparation des ponts dans les années 2006 et 2007**

Considérant que la Municipalité a procédé à la réparation de ponts sur les rues Pascal et du Trait-Carré en 2007 et ce, à la demande du ministère des Transports, ce dernier doit donc rembourser à la Municipalité la somme de 24 120.29 \$.

## **Octroi de contrat - vérification comptable de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008**

La Municipalité a octroyé un contrat à l'entreprise *Mallette* pour procéder à la vérification comptable de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008.

### **ERRATUM**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'Info Mémo du mois d'octobre 2008 dans la section des avis publics. Vous auriez dû lire l'information présentée ci-dessous.

### **AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

**À tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis est par la présente donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier :**

**Que** le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval est déposé à mon bureau sis au 414, avenue Sainte-Brigitte et que toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de

bureau, soit de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et le vendredi, de 8 h à 13 h;

**Que** ce rôle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### **Avis est également donné :**

**Que** toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision conformément à la *section 1 du chapitre X* de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2009 à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité régionale de Comté (M.R.C.) de La Jacques-Cartier  
60, rue Saint-Patrick  
Shannon (Québec) G0A 4N0**

- être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et au bureau de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval;

- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 05-2007 de la M.R.C. de La Jacques-Cartier et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2008.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier,  
**Gaétan Bussières**

### **LE MÉRITE LAVALOIS**

Nous avons, sur le territoire, un grand nombre d'organismes qui, par leurs efforts, permettent d'améliorer la qualité de vie des Lavallois. Également,

# LOISIRS

notre population contient un nombre important d'athlètes, d'étudiants, d'artistes et autres qui, chaque année, se démarquent par leurs réalisations. Nous souhaitons souligner ces réussites de Lavalois qui contribuent, par leur mérite, à faire rayonner le nom de Sainte-Brigitte-de-Laval.

Le dimanche 22 février 2009, lors de l'habituel brunch du Festival des Neiges, des Lavalois seront honorés pour leurs réussites. Vous trouverez sur le site Internet de la Municipalité, au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net), sur la page «Nouvelles», le formulaire à remplir pour nous soumettre le mérite d'un Lavalois.

Pour qu'une candidature soit éligible, la personne doit résider à Sainte-Brigitte-de-Laval et avoir accompli sa réussite au cours de l'année 2007 ou 2008.

Vous avez jusqu'au jeudi 22 janvier pour nous transmettre le formulaire. Pour toutes informations supplémentaires, communiquez avec Audrey Beaulieu, adjointe à la direction générale, au 418 825-1378 poste 227 ou à [abeaulieu@sbdl.net](mailto:abeaulieu@sbdl.net).

## FESTIVAL DES NEIGES ATTACHE TA TUQUE!

Le Festival des Neiges *Attache ta tuque!* aura lieu les 20, 21 et 22 février prochains dans notre beau coin de pays! Dans le but de créer un événement qui saura répondre à vos goûts en activités hivernales, nous souhaitons que vous nous proposiez des idées d'activités, qu'elles soient farfelues ou non, qui sauront faire du Festival des Neiges 2009, un événement exceptionnel. De plus, si vous désirez vous impliquer dans l'élaboration de cette fête familiale, veuillez communiquer avec Sabrina Thomassin, coordonnatrice à la vie communautaire au 418 825-1378 poste 228 ou à [sthomassin@sbdl.net](mailto:sthomassin@sbdl.net) pour nous en faire part.

## BIBLIOTHÈQUE ANIMÉE

### Heures d'ouverture – horaire régulier

Lundi : 19 h à 21 h (fermée lors des jours fériés)

Mercredi : 19 h à 21 h

Vendredi : 13 h à 15 h

Samedi : 10 h à 12 h

### Activités et ouverture spéciales

La bibliothèque ouvrira spécialement ses portes le dimanche 7 décembre prochain, de 10 h à 12 h, pour le plaisir des petits et grands! Les jeunes âgés entre 3 et 10 ans sont invités à venir rencontrer *Félicitée La Fée des contes*, qui leur fera découvrir le monde merveilleux de l'imaginaire, où les enfants seront guidés dans un univers de jeux, de tendresse, d'émotions et de grands éclats de rire à l'approche de Noël. Le conte sera suivi d'un bricolage familial où des pièces uniques pour le sapin de Noël seront créées en compagnie d'animatrices des *Ateliers Viannie*.

Pour y participer, il est primordial de vous y inscrire, car les places sont limitées. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à contacter le Service des loisirs au 418 825-2515 afin que nous puissions réserver votre place.

#### Dimanche 7 décembre

10 h à 10 h 45 : Conte de Noël animé pour les enfants âgés de 3 à 10 ans.

10 h 50 à 11 h 50 : Bricolage de pièces uniques pour le sapin pour toute la famille.

### Recherche de trésors cachés pour la bibliothèque animée

Vous avez un talent particulier? Vous avez vécu une expérience hors du commun et aimeriez en témoigner? Vous avez une passion pour un auteur, ou pour un type d'écriture? Vous avez mis au point un concept d'animation pour les enfants? Vous avez des idées plein la tête?

Le Service des loisirs est justement à la recherche de gens passionnés et novateurs pour la mise en place de nouvelles activités afin d'animer notre bibliothèque municipale pour la saison 2009... N'hésitez pas à nous contacter au 418 825-2515 ou à [loisirs@sbdl.net](mailto:loisirs@sbdl.net). Peu importe vos talents et vos idées, nous aimerions bien entendre parler de vous!

### Thématique du mois

En novembre, c'est le thème du rêve qui vous bercera à votre arrivée à la bibliothèque. Venez y choisir un livre que vous pourrez savourer juste avant d'être lancés dans les bras de Morphée!

En décembre, c'est Noël qui enchantera votre visite. De nouveaux bouquins sous le sapin vous attendront...

### De nouveaux livres sur les tablettes

Un échange de livres aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre prochain avec le Réseau Biblio... les nouveautés seront donc ornées d'un point bleu. Ce sont près de 1 600 nouveaux volumes qui seront mis en tablette pour le plus grand bonheur des lecteurs. Nous vous encourageons à venir nous rencontrer et même à vous inscrire à votre bibliothèque par la même occasion... L'abonnement est gratuit pour tous et les volumes mis en tablette sont des nouveautés des deux dernières années...

### De nouvelles acquisitions pour notre collection locale!

Fraîchement pondus, ces volumes ont la cote il paraît! À vous de venir les découvrir à votre bibliothèque!

**Stieg Larsson** - *Millénium 1 : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes*

**Élizabeth Gilbert** - *Mange, prie, aime*

**Isabelle Nazare-Aga** - *Les manipulateurs sont parmi nous*

**Michel Tremblay** - *La Traversée de la ville*

**Bryan Perro** - *Wariwulf - 1. Le premier des Râjâ*

**Ann Brashares** - *Toi et moi à jamais*

## NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RESIDUELLES

Dans les prochaines semaines, vous allez recevoir un nouveau calendrier de collecte des matières résiduelles pour l'année 2009. Nous tenons à vous informer que des changements seront apportés aux collectes des encombrants et des résidus verts. Les changements vont être divulgués dans le prochain numéro de décembre.

## CONTENEURS À ORDURES ET RECYCLAGE SAISON HIVERNALE

Prenez note que les conteneurs à ordures ménagères ou à matières recyclables situés dans certaines rues de la municipalité ne servent qu'à desservir les résidants de ces rues et uniquement aux fins prévues et non pas pour y déposer des meubles ou autres objets. Il en va de même pour les conteneurs des commerces. Nous sollicitons donc votre bonne collaboration afin de garder ces endroits propres en ne déposant que les matières acceptées.

Pour les matières non acceptées (matériaux de construction, encombrants, etc.) via les conteneurs à chargement avant, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre à l'Écocentre de Beauport, situé au 425, boulevard Raymond, arrondissement de Beauport pour en disposer.

### Rue des Deux-Rapides

Les immeubles se trouvant entre les numéros civiques 33 à 49 devront se servir des conteneurs à chargement avant, localisés près des boîtes postales (via la rue des Aulnes) à partir du 14 novembre 2008.

### Rue Saint-Charles et Lortie

Pour tous les résidants demeurant sur la rue Saint-Charles et la rue Lortie, nous vous demandons de

bien vouloir utiliser les conteneurs à chargement avant, localisés près des boîtes postales (via la rue des Aulnes) à partir du 14 novembre 2008.

### **Rue du Grand-Fond**

Veillez noter que deux conteneurs à chargement avant (ordures ménagères et matières recyclables) ont été aménagés pour desservir les résidents permanents de la rue du Grand-Fond. Les dits conteneurs ont été installés dans la première courbe de la rue.

### **Rue des Neiges**

Pour les résidents de la portion privée (après le rond de virage) de la rue des Neiges, deux conteneurs (ordures ménagères et matières recyclables) ont été installés dans le rond de virage pour vous desservir.

### **Rue Saint-Georges et Le Rossignol**

Un système appelé *Envirobac* a été installé sur le coin de l'avenue Sainte-Brigitte et de la rue Saint-Georges pour desservir les résidents permanents du secteur. Ce système comporte six bacs pour ordures ménagères et six bacs pour les matières recyclables. Ces bacs sont installés dans une armature de métal qui peut être cadenassée pour éviter le vol des bacs. Donc, il sera de votre devoir de cadenasser ces armatures et d'apporter vos bacs sur le long de l'avenue Sainte-Brigitte, et ce, à chaque collecte.

**Veillez noter que la collecte porte à porte reprendra, pour tous les secteurs énumérés ci-haut, au printemps 2009.**

## **PNEUS RECYCLÉS (REMOULÉS) ET USAGÉS**

Pour les gens qui sont à la dernière minute ou pour ceux qui ne disposent pas d'un budget élevé pour acheter des pneus d'hiver neufs, il est possible de vous procurer de très bons pneus d'hiver recyclés ou usagés.

Pour les pneus recyclés, dits remoulés, ils sont de

qualité, comparable aux pneus neufs pour la fraction du prix. De plus, certain modèle imite les gravures des plus grandes marques de l'industrie du pneu. C'est donc dans un esprit écologique que des usines du Québec récupèrent vos vieux pneus pour en faire des pneus aussi efficaces que des neufs. De plus, la taxe de 3 \$ par pneu n'est pas applicable à l'achat de pneus remoulés.

Pour les pneus usagés, les annonces classées (via les journaux ou Internet) sont les meilleures vitrines pour trouver de bons pneus usagés sans vous ruiner. Pensez écologie, économie et réemploi!

Source : <http://www.technopneu.com/>

## **ÉLÉMENTS ÉPURATEURS, LA NEIGE EST VOTRE ALLIÉE!**

Hé oui! La neige est votre alliée. Pour faire un travail efficace, les microbes de votre élément épurateur ont besoin de chaleur. La neige étant un excellent isolant, il faut la laisser s'accumuler sur le site de votre installation septique sans la tasser. Celle-ci gardera votre installation bien au chaud en hiver. Pour cette raison, il faut aussi éviter de circuler en motoneige sur la surface du lit d'épandage, car cela réduirait l'isolation naturelle du lit d'épandage formée par la couche de neige.

De plus, il faut éviter de surcharger l'élément épurateur en soufflant ou en poussant la neige supplémentaire sur ce dernier. Oui, la neige est un excellent isolant, mais au printemps, si la température est trop clémente et que la neige fond trop rapidement, votre élément épurateur pourrait alors se transformer en piscine, car le sol ne pourra pas tout absorber l'eau de surface en plus des eaux usées provenant de la fosse septique.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Michaël Boutin, inspecteur en bâtiment et en environnement, au 418 825-1378 poste 249 ou à [mboutin@sbdj.net](mailto:mboutin@sbdj.net).

# SÉCURITÉ PUBLIQUE

## QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ AVANT L'HIVER

### **Cendres de foyer, où les mettre?**

À l'arrivée de l'automne, que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton! Hou la la! Il ne faut pas! Les cendres doivent être placées dans un contenant métallique, à fond surélevé, et il faut les mettre dehors, loin de toutes parois combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!

### **Utilisateurs de chaufferette électrique ou au kérosène, soyez vigilant!**

Plusieurs personnes privilégient les appareils de chauffage d'appoint comme les chaufferettes afin de se garder au chaud. Gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles, etc.). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte. Pour les chaufferettes électriques, évitez les rallonges pour brancher l'appareil. Il ne faut jamais couper la protection de mise à la terre de la fiche électrique. Il est important d'utiliser le calibre de fusible approprié au circuit à desservir.

### **Utilisation d'une génératrice en cas de panne électrique, protégez-vous!**

Pour contrer les désavantages des pannes de courant, il est possible de se procurer une génératrice portative. Avant d'utiliser une génératrice, assurez-

vous que votre installation électrique a été faite par un électricien certifié et une fois l'appareil mis en place, faites-en l'entretien selon les indications du fabricant. C'est une question de sécurité.

Il faut toujours placer la génératrice complètement à l'extérieur, jamais dans le garage même si vous laissez la porte ouverte. Une turbulence d'air pourrait refouler les gaz d'échappement à l'intérieur de votre domicile et vous intoxiquer! Assurez-vous aussi qu'elle est assez éloignée de la maison et des ouvertures telles que les fenêtres, portes et prises d'air. Vérifiez fréquemment le tuyau d'échappement de votre génératrice car une surchauffe pourrait provoquer un incendie. S'il devient rouge, éteignez la génératrice et laissez-la refroidir! Lorsque vous faites le plein de carburant, arrêtez toujours le moteur et utilisez le carburant approprié. Portez une attention particulière aux raccordements.

Sur ce, je vous souhaite un bel hiver!

Le directeur de la sécurité publique,  
**Claude Côté**

*Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec*

## REMERCIEMENTS FÊTE DE L'HALLOWEEN 2008

La Municipalité tient à remercier sincèrement M. Jacques Breton de la compagnie *Krispy Kernels* pour les croustilles offertes à titre gracieux et distribuées par les pompiers le jour de l'Halloween. Petits et grands ont pu également se réchauffer grâce au bon chocolat chaud préparé par l'organisme *Parents-Secours*. Merci à Mme Marie-Claude Bouchard et son équipe!

# DIVERS

## OFFRE D'EMPLOI SURVEILLANT DE PATINOIRE (EMPLOI SAISONNIER)

### Description de tâches

Le titulaire de ce poste doit effectuer l'ouverture et la fermeture de la patinoire, la surveillance des lieux et cela, en respectant les horaires déterminés par la Municipalité. Il doit s'assurer de faire respecter les règles de conduite et de sécurité, être ponctuel et disponible de soir (sur semaine), de fin de semaine ainsi que lors des congés scolaires, s'il y a lieu.

### Conditions d'emploi

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Durée : décembre 2008 à mars 2009 (selon la température);
- Salaire : 10 \$/heure.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 28 novembre 2008** à :

### Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval

414, avenue Sainte-Brigitte  
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
Courriel : [loisirs@sbdl.net](mailto:loisirs@sbdl.net)  
Télécopieur : 418 825-3114

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Mairie

414, avenue Sainte-Brigitte  
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

### Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 13 h

Pour nous joindre, communiquez au 418 825-2515 ou écrivez-nous à [mairie@sbdl.net](mailto:mairie@sbdl.net). Pour obtenir de l'information ou pour connaître les coordonnées des divers services, visitez le [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).

### Bibliothèque municipale

3, rue du couvent  
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
Tél. : 418 666-4666 poste 1200  
Courriel : [trivent.bibli@csdps.qc.ca](mailto:trivent.bibli@csdps.qc.ca)  
Site Internet : [www.reseaubiblioduquebec.qc.ca](http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca)

### Centre communautaire et culturel Le Trivent

3, rue du couvent  
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0  
Tél. : 418 666-4666 poste 1202

## DATES À SURVEILLER

21 novembre	Collecte des matières recyclables
28 novembre	Collecte des ordures ménagères
1 <sup>er</sup> décembre	Collecte des encombrants : Vous devez communiquer avec l'entreprise <i>Veolia</i> au 418 872-8061 <u>au plus tard le vendredi précédant la collecte du lundi.</u>
5 décembre	Collecte des matières recyclables
7 décembre 10 h à 12 h	Ouverture spéciale de la bibliothèque Conte et bricolage de Noël, voir page 4. Inscription obligatoire.
8 décembre	Séance ordinaire du conseil municipal à 20 h au Centre communautaire et culturel Le Trivent
9 décembre	Séance extraordinaire du conseil municipal portant sur le budget 2009, à 20 h, au Centre communautaire et culturel Le Trivent
12 décembre	Collecte des ordures ménagères

**Veillez prendre note que la programmation des loisirs d'hiver 2009 sera distribuée à toutes les résidences au début du mois de décembre. Celle-ci sera aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).**

**Chères concitoyennes et chers concitoyens,  
Messieurs du conseil municipal,  
Membres de la direction et du personnel,  
Mesdames, Messieurs,**



**Pierre Vallée, maire**

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval. Ce discours vous permettra de prendre connaissance de l'état actuel de nos finances, selon l'information que nous disposons lors de sa rédaction.

### **Éléments marquants de la dernière année**

Au niveau financier, il y a trois éléments à retenir de cette dernière année. Tout d'abord, l'année record que nous avons connue en terme de précipitations, et ce, tant au niveau de la neige que de la pluie. Cela engendre tout naturellement des dépenses plus élevées au chapitre du déneigement et de l'entretien. Lors de l'adoption du budget 2008, le montant prévu pour le déneigement ne prévoyait pas un début d'année 2008 aussi impressionnant. Également, les fortes pluies estivales ont causé bien des bris dans les voies municipales qui ont été réparées au fur et à mesure des dégâts. Les dépenses en lien avec la voirie ont donc été plus importantes que projetées.

Aussi, la Municipalité a connu une année fort impressionnante au chapitre de la construction résidentielle. En date de ce discours, 150 permis pour de nouvelles constructions ont été émis en comparatif avec 66 en 2007 (précédente année record). Ces nouvelles résidences permettent à la Municipalité d'équilibrer le budget malgré la hausse des dépenses relatives à la voirie tel qu'expliqué dans le paragraphe précédent.

Finalement, l'année 2008 est la dernière année du rôle d'évaluation. Conformément à la tendance observée dans l'ensemble de la région de Québec, le nouveau

---

## **Prononcé le 10 novembre 2008 par Monsieur le maire Pierre Vallée**

---

rôle d'évaluation de Sainte-Brigitte-de-Laval témoigne d'une forte croissance de la valeur de ses propriétés résidentielles aux cours des dernières années. C'est une bonne nouvelle. Vos investissements sur vos propriétés continuent de prendre de la valeur. En ce sens, on observe une augmentation moyenne de 34,2 % de la valeur des résidences unifamiliales. Le rôle d'évaluation et son contenu ne sont pas fixés par la Municipalité, mais par une firme d'évaluateurs.

Selon la loi sur la fiscalité municipale, la valeur de chacune des unités d'évaluation qui en font partie est établie, selon les conditions du marché, au 1<sup>er</sup> juillet 2007. Ce nouveau rôle entrera en vigueur en 2009 et n'a donc eu aucun impact sur l'année 2008. Un avis d'évaluation sera envoyé aux propriétaires d'immeubles en 2009.

Certains nous demandent si le prochain compte de taxes augmentera, en moyenne, du même pourcentage. **La réponse est non.** Je peux déjà confirmer que cette augmentation de la valeur se traduira par une baisse du taux de la taxe foncière pour l'année 2009. La richesse foncière de la Municipalité au 1<sup>er</sup> octobre 2008 est de 206 789 630 \$ en comparaison à 187 765 980 \$ au 15 septembre 2007.

### **Les derniers états financiers**

Le 28 mai dernier était déposé le rapport de la firme *Mallette*, vérificateurs externes de la Municipalité. Celui-ci confirme que les états financiers de la Municipalité donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2007. Aussi, rappelons que l'exercice financier 2007 s'est conclu avec un excédent budgétaire de 323 443 \$.

Illustrant bien le dynamisme de la Municipalité tout en

étant source de revenus, le développement résidentiel a été à la hausse en 2007. Le surplus 2007 s'explique donc par la hausse de la construction résidentielle qui engendre une hausse des revenus provenant de la taxation des droits de mutations.

### **Programme triennal d'immobilisation et réalisations 2008**

Celui-ci prévoyait des travaux sur le réseau routier dont les rues Labranche, Saint-Louis, du Collège, des Pruches, l'avenue Sainte-Brigitte nord et les rues situées sur l'Île Enchanteresse. Aussi, la phase 1 des travaux de l'avenue Sainte-Brigitte a été complétée rendant possible le branchement des résidences sur le réseau d'aqueduc et l'ajout d'une piste cyclable.

Nous avons procédé à un appel d'offre pour l'aménagement d'un nouveau puits d'eau potable dont les travaux débiteront sous peu.

La Municipalité a poursuivi son support au dossier de la résidence pour aînés qui va bon train et dont les travaux de construction devraient débiter d'ici quelques semaines, si non, quelques mois.

La Municipalité travaille présentement sur le dossier des infrastructures de loisirs, particulièrement sur l'implantation de nouveaux parcs de secteurs pour le printemps et l'été 2009.

Des efforts importants ont été déployés depuis 2000 afin de combler le retard accumulé dans le domaine du réseau routier et des infrastructures. Nous serons bientôt en mesure de faire l'entretien responsable et préventif du réseau afin de ne plus avoir à y investir de façon aussi majeure qu'au cours des dernières années.

De plus, nous poursuivrons en 2009 les projets relatifs à l'eau potable afin de se conformer aux nouvelles normes en ce domaine tout en assurant l'accès à cette ressource en quantité suffisante.

Trois grands axes teinteront le prochain programme, soit le réseau routier, l'eau potable ainsi que les installations récréatives et culturelles.

### **Exercice 2008**

Afin d'équilibrer le budget avec la réalité des précipitations impressionnantes de 2008, le conseil municipal et l'administration ont fait un suivi budgétaire très serré. Après étude des états des revenus sur les dépenses pour les dix premiers mois de l'année 2008, nous pouvons vous indiquer que l'exercice se terminera avec un équilibre budgétaire.

### **Prochain budget et participation citoyenne**

Cette année a été une année axée sur le citoyen. Nous avons procédé à un sondage auprès de la population portant sur les services municipaux et les priorités. Aussi, vous avez été invités à partager sur les différentes orientations dans le cadre d'une table de planification stratégique. Différents moyens vous ont été offerts afin de favoriser votre implication dans votre milieu de vie.

Le prochain budget reflètera donc vos priorités tout en respectant les obligations d'une municipalité. Nous savons que notre population change et évolue et nous souhaitons le faire avec elle.

C'est pourquoi le domaine des loisirs sera bonifié tant au niveau des activités qu'au chapitre des infrastructures, le tout en ne perdant pas de vue notre désir d'autonomie tout autant que notre réalité de municipalité de moyenne taille.

L'environnement étant de plus en plus au cœur de vos préoccupations, nous continuerons à mettre en place des mesures centrées sur la préservation, soit du couvert forestier, des bandes boisées ou par des inspections accrues.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la population de Sainte-Brigitte-de-Laval, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, était de 4013 soit une augmentation de 117 en comparaison de 2006. On peut donc s'attendre qu'avec les constructions neuves de cette année et les naissances à venir, l'augmentation pour 2008 sera plus importante. L'augmentation de la population et son nouveau visage teintera aussi le budget. De plus en plus de jeunes familles s'établissent à Sainte-Brigitte-de-Laval et ont souvent des besoins plus importants au chapitre des loisirs. Nous souhaitons offrir

un milieu de vie qui se distingue, et cela passe, tant par les infrastructures, les services que par le dynamisme de la vie communautaire.

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal finalisera le budget 2009 en prenant en considération ses obligations et vos attentes en gardant au cœur de ses préoccupations la qualité du milieu de vie. L'imposition foncière 2009 favorisera l'amélioration continue des services offerts à la population tout en respectant la hausse du coût de la vie. Sainte-Brigitte-de-Laval continuera de se démarquer par son caractère unique, proposant un milieu de vie champêtre axé sur la vie communautaire. La séance extraordinaire du conseil municipal portant sur le budget 2009 aura lieu le mardi 9 décembre 2008, à 20 h, au Centre communautaire Le Trivent.

En terminant, je tiens à remercier tous les citoyens qui s'impliquent dans les processus de consultations, dans les activités, comités et organismes et qui permettent à Sainte-Brigitte-de-Laval d'être unique. Vous permettez

de préparer l'avenir positivement. Je tiens à souligner le travail soutenu et impliqué des employés et des membres du conseil municipal qui contribuent à faire de votre milieu de vie, un milieu de choix.



Pierre Vallée, maire

#### Rémunération des élus en 2007

<b>Maire</b>	
Salaire annuel	15 263 \$
Allocation de fonction annuelle	7 445 \$
<b>Maire suppléant</b>	
Salaire annuel	6078 \$
Allocation de fonction annuelle	3039 \$
<b>Conseillers municipaux</b>	
Salaire annuel	5088 \$
Allocation de fonction annuelle	2544 \$

# 2007 2008 Contrats

de 25 000 \$ et plus

<b>Pavco</b>	<b>80 571.30 \$</b>	Réparation de pavage sur différentes rues
<b>M.R.C. de La Jacques-Cartier</b>	<b>185 351.41 \$</b>	Quotes-parts et service d'évaluation
<b>PG Govern inc.</b>	<b>30 976.88 \$</b>	Contrat d'entretien et soutien des applications informatiques et formations
<b>Ministre des Finances</b>	<b>337 868.00 \$</b>	Service de la Sureté du Québec
<b>Camions International Élite Itée</b>	<b>526 380.75 \$</b>	Achat de deux camions pour le déneigement
<b>Sonic</b>	<b>84 663.09 \$</b>	Achat de diésel et huile à chauffage
<b>Les Entreprises P.E.B. Itée</b>	<b>159 631.01 \$</b>	Travaux de pavage et réfection de différentes rues
<b>Hydro Québec</b>	<b>157 486.36 \$</b>	Électricité
<b>Les Entreprises Gaston Clavet inc.</b>	<b>27 251.12 \$</b>	Location de machineries

<b>Ville de Québec</b>	<b>121 808.79 \$</b>	Contrat d'élimination des ordures, boues de fosses septiques et Écocentre de Beauport
<b>Véolia</b>	<b>169 496.78 \$</b>	Contrat de collecte et transport des ordures ménagères, recyclage, encombrants et résidus verts
<b>BPR-Infrastructure inc.</b>	<b>50 873.54 \$</b>	Assistance à l'opération de la station d'épuration des eaux usées
		Honoraire pour le plan directeur du réseau d'aqueduc
		Évaluation de la capacité de la station d'épuration
		Plan directeur du réseau d'aqueduc
		Plan directeur du développement domiciliaire
		Vidange des boues de la station d'épuration
<b>Sani Charlevoix inc.</b>	<b>44 700.61 \$</b>	Contrat de collecte et transport des boues de fosses septiques
<b>C.A.F. Fortier excavation</b>	<b>1 067 329.37 \$</b>	Réfection de l'avenue Sainte-Brigitte
<b>Déneigement Brian Thomassin</b>	<b>54 955.38 \$</b>	Contrat de déneigement de rues privées et publiques
<b>Banlieue Ford</b>	<b>48 078.89 \$</b>	Achat de deux véhicules de services
<b>La cie Wilfrid Allen inc.</b>	<b>74 883.96 \$</b>	Construction du pont de la rivière aux Pins (facture payée par le ministère des Transports)
<b>Mission HGE inc.</b>	<b>76 143.80 \$</b>	Honoraires professionnels pour les travaux de recherche en eau
<b>Groupe Ultima inc.</b>	<b>57 001.00 \$</b>	Assurances de la Municipalité
<b>Les Entreprises Clermont Vallée (PEEQ)</b>	<b>86 759.41 \$</b>	Travaux de rénovation des bâtiments de la Municipalité
		Surveillance de chantier de l'avenue Sainte-Brigitte et de la mise aux normes de la rue du Faucon
		Étude préliminaire pour la localisation et le volume du futur réservoir d'eau potable
<b>Tecsult inc.</b>	<b>250 862.50 \$</b>	Plans et devis pour le puits SBL-3
<b>Références Systèmes inc.</b>	<b>28 565.08 \$</b>	Achat de matériel informatique et de support informatique
<b>Gagné Letarte société nom collectif, avocats</b>	<b>42 975.93 \$</b>	Avocat de la Municipalité
<b>Sifto Canada Inc</b>	<b>123 496.23 \$</b>	Achat de sel
<b>Luminore Electrique Inc</b>	<b>29 976.12 \$</b>	Réparation de deux pompes pour les étangs aérés et rénovation des bâtiments municipaux
<b>Normand Lafontaine</b>	<b>97 001.38 \$</b>	Achat et transport de sable salé et de pierre concassée